

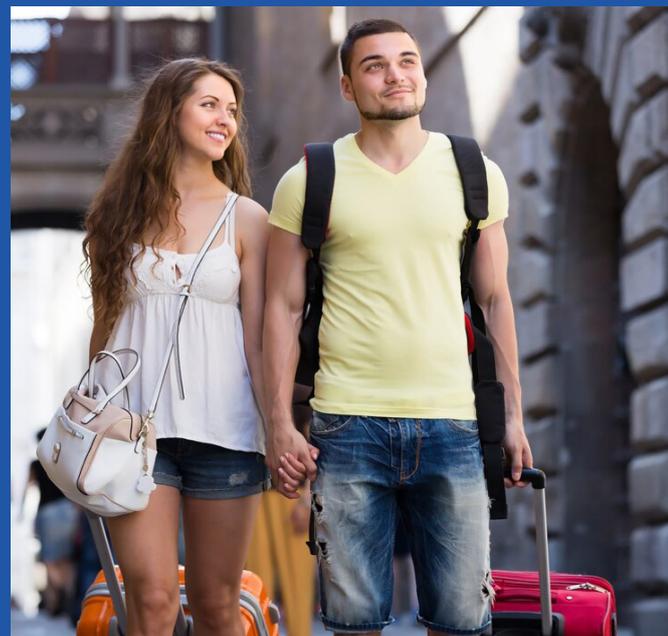


Prévoyez l'imprévu avec l'assurance Meetch

+ de 30 raisons de remboursement sans franchise pour les annulations, arrivées tardives et interruptions de séjour.



- ▶ Demande de remboursement en ligne en moins d'une minute
- ▶ Une réponse en 24h et un remboursement garanti en 48h
- ▶ 2 justificatifs maximum
- ▶ Remboursement à 100% sans franchise
- ▶ Couvre les annulations, les arrivées tardives et les interruptions de séjour



Les vacanciers aiment Meetch



Si vous souhaitez plus d'informations et/ou nous contacter

 contact@meetch.io

 www.meetch.io

Nos garanties

Santé

- Maladie ou accident grave
- Complication de grossesse
- Convocation greffe d'organe
- Décès
- Convocation en vue d'une FIV
- Contre-indication de vaccination



Motifs professionnels

- Licenciement économique
- Rupture conventionnelle
- Obtention d'un emploi
- Mutation professionnelle nécessitant un déménagement
- Refus de congés par l'employeur
- Annulation d'un RDV professionnel
- Suppression ou modification de la date de vos congés ou ceux de votre conjoint



Motifs personnels

- Convocation devant un tribunal judiciaire
- Convocation en vue d'adoption
- Convocation à un examen de rattrapage
- Autres convocations
- Annulation d'une des personnes vous accompagnant
- Vol dans vos locaux professionnels ou privés
- Divorce ou rupture de PACS
- Séparation
- Vol de papier d'identité
- Dommages graves
- Refus de visa par les autorités du pays
- Vol ou dommages graves à votre caravane ou camping-car



Divers

- Catastrophes naturelles
- Acte de piraterie aérienne
- Grèves des transports
- Grèves du personnel de la compagnie aérienne
- Grève des raffineries
- Fermeture du centre thermal
- Annulation d'une cure qui aurait été acceptée par la Sécurité Sociale
- Refus de la prise en charge de la cure par la Sécurité Sociale
- Attentats
- Actes de terrorisme
- Émeutes
- Mouvements sociaux
- Épidémie survenant en France
- Pollution suite à un accident industriel
- Annulation en cas de faillite de la compagnie aérienne
- Autre événement aléatoire



La garantie vous est également acquise, dans la limite indiquée au Tableau de Garanties, pour tout autre événement aléatoire, quel qu'il soit, constituant un obstacle immédiat, réel et sérieux, empêchant votre départ et/ou l'exercice des activités prévues pendant votre séjour.